

NCA-ROUIBA
Société par actions de droit algérien au capital de 2.761.944.000 dinars algériens
Zone Industrielle de Rouiba, Route nationale n°5, BP55, 1630 Algérie
Registre de commerce numéro : 99 B 0008627

Notice d'information concernant l'Assemblée Générale Annuelle

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A Alger, le 17 juin 2021

Chers actionnaires,

Nous vous informons que le conseil d'administration de la société NCA-Rouiba, lors d'une réunion du 24 mai 2021, a procédé à l'arrêté des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Compte tenu des interdictions de rassemblement et des obligations de distanciation sociale découlant de la situation sanitaire liée à la COVID-19, le conseil d'administration a décidé de demander le report de l'assemblée générale annuelle au-delà du 30 juin 2021, auprès du tribunal compétent de Rouiba.

Par ordonnance du 6 juin 2021, le président du tribunal de Rouiba a octroyé à la société NCA-Rouiba une prorogation jusqu'au 31 décembre 2021 du délai pour réunir l'assemblée générale annuelle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous tiendrons informé de la date de tenue de cette assemblée dans les délais légaux et statutaires.

Veuillez agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Général
Monsieur Lotfi Kadaoui

